

Département de l'Indre Communiqué de presse

Le Département de l'Indre dépasse la barre des 100 praticiens accompagnés dans leur installation

Châteauroux, le 2 avril 2024. À la fin de l'année 2023, le Département de l'Indre avait atteint les 98 professionnels de santé accompagnés dans leur installation sur le territoire. Ainsi, depuis le début de l'année 2024, 8 nouveaux professionnels de santé ont bénéficié d'une aide financière pour s'installer sur le territoire. Le Département assure ainsi la continuité des engagements pris lors de l'élaboration de son plan santé.

Mises en place dans l'optique de lutter contre la désertification médicale, et ce particulièrement dans les zones rurales, les aides à l'installation ont été décernées à certaines professions : les aides-famiales et orthophonistes. Voici la liste des professionnels de santé ayant été accompagnés par le Département dans leur installation depuis le début de l'année 2024 :

- Monsieur Fabrice TENCIO, néphrologue à Châteauroux (06 000)
- Madame Marion BERTHOUD, médecin généraliste à Rouargues (18 000)
- Monsieur Stéphan KROUSE, infirmier à Châteauroux (30 000)
- Monsieur Julien-Georges KROUSE, infirmier à Châteauroux (15 000)
- Monsieur Fabrice TENCIO, néphrologue à Châteauroux (06 000)
- Madame Valérie BERTHOUD, infirmière à Châteauroux (18 000)
- Madame Chloé BERTHOUD, infirmière à Châteauroux (18 000)
- Monsieur Michel BERTHOUD, infirmier à Châteauroux (18 000)

* Dans un département rural comme le nôtre, l'accès à la santé est une affaire essentielle et un enjeu important. C'est un enjeu qui nous tient à cœur. Nous nous efforçons ainsi de travailler avec l'Agence d'Attractivité pour offrir l'opportunité la plus adéquate possible, dans tous les domaines, et dans les meilleures conditions. Je vous remercie de votre présence au sein du Département de l'Indre.

CONTACTS PRESSE :
 Stéphan BERTHOUD - Directeur de la Communication
 Email : stephan.bertoud@indre.fr - Tel : 02 54 06 36 30 / 02 54 06 36 31
 Paul Goup - Directeur du Cabinet du Président
 Email : paul.goup@indre.fr - Tel : 02 54 06 36 31 / 02 54 06 36 32

indre.fr
 02 54 06 36 30 - 02 54 06 36 31 - 02 54 06 36 32

PRESSE

Communiqué de presse du 2 avril 2024

1 DOCUMENT Publié le 2 avril 2024



Communiqué de presse du 2 avril 2024

PDF - 161.18 Ko

Le Département de l'Indre dépasse la barre des 100 praticiens accompagnés dans leur installation.



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
 36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36